



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION LORRAINE

Direction régionale
de l'alimentation,
de l'agriculture
et de la forêt de Lorraine

Affaire suivie par :
Christian SIMON
☎ 03 55 74 11 36
Courriel:
christian.simon@agriculture.gouv.fr

**ATTESTATION D'ENREGISTREMENT AU
PROGRAMME DE CONFORMITE
PHYTOSANITAIRE (« NIMP 15 ») DES
EMBALLAGES EN BOIS DESTINES A
L'EXPORTATION**

Attestation for ISPM 15 registration

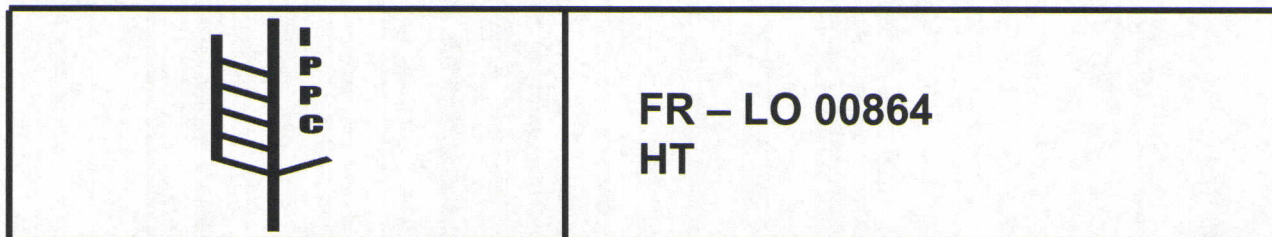
Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche délivre à l'entreprise :

**SCIERIE MANDRAY
LES TROIS SCIERIES – BP 15
TAINTRUX
88101 SAINT DIE DES VOSGES CEDEX
représentée par Monsieur Philippe MANDRAY**

le numéro d'enregistrement LO 00864

attestant de son adhésion au programme de conformité phytosanitaire des emballages en bois destinés à l'exportation.

Le marquage à apposer sur les emballages en bois destinés à l'exportation doit être identique au modèle suivant :



The French Ministry for Agriculture, Food, Fisheries and Rural Affairs certifies that :
**SCIERIE MANDRAY
BP 15 - TAINTRUX
88101 SAINT DIE DES VOSGES CEDEX**
has been registered under number LO 00864 in accordance with ISPM 15 regulations.

Fait à Metz, le 22 juillet 2013

Le Préfet et par délégation,
le chef du pôle « Inspections »

Catherine NICOLE

